

✓

/=) NNEE 1960 X N° 178 /PCM/MI.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

SECRET DU PREMIER MINISTRE



VU la Loi 59/16 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

E C R E T

ARTICLE 1er.- Monsieur le Capitaine d'Infanterie de Marine, ASSAILLY Jacques, retour de congé, est nommé Chef de la Subdivision Centrale de SAVALOU.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

PORTO-NOVO, le 22 JUILLET 1960
P. le Premier Ministre absent
le Vice-Premier Ministre

OKE ASSOGB

M. AROUNA	
<u>AMPLIATIONS</u>	:
CHRONO	1
J ORD	1
HAUSSAIRE	3
PRESIDENCE	15
MI.	3
C. SAVALOU	1

CF.	1
CD.	1
MFP.	1
INTERESSE	1
INFO.RADIO	2
MIS.A. COOP.	1